Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 9

Artikel: Le XXXIe rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède

Autor: Flotron / Schild, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825112

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans le temps, la fin d'une impulsion provoquant le début de la suivante. Des temps morts peuvent être introduits entre certaines séquences et un dispositif de recyclage permet de répéter automatiquement la suite des fonctions. Il est extrêmement simple de subordonner le départ de telle ou telle impulsion à un contrôle d'opération placé sur la machine, autrement dit de stopper le cycle à un instant donné et de le faire repartir lorsqu'un certain mouvement aura été achevé, particulièrement s'il s'agit d'un temps soumis à des influences extérieures.

Exécution des unités logiques

Comme nous l'avons déjà dit, nous avons voué toute notre attention à la robustesse des unités et cela aussi bien en ce qui concerne leurs caractéristiques électriques que mécaniques (fig. 13).

Les éléments sont montés sur un circuit imprimé dont la base est constituée par un stratifié epoxy-verre d'une solidité et d'une stabilité à toute épreuve. Les parties conductrices du circuit sont traitées galvaniquement et l'ensemble est enfermé dans un boîtier en polycarbonate. Une résine silicone remplissant l'unité assure l'étanchéité et le maintien des éléments.

Les unités sont enfichables sur un socle à douze broches muni d'un dispositif de guidage et de verrouillage.

J. ENGDAHL

Le XXXIe rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède

Venez dans notre parc,
Vous n'imaginez pas les joies
qu'il nous donne.

Voici le rapport que le Comité de l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède a présenté récemment et qui porte sur l'année qui s'est écoulée de l'assemblée générale du 30 juin 1962 à celle du 29 juin 1963 :

L'an passé, il semblait que le comité se bornerait à conserver les résultats acquis et que son activité se limiterait à maintenir l'état atteint. Au lieu de cette euphorie, il ne fallut pas moins de trois séances, très longues et très actives, pour liquider les affaires qui se présentèrent. Le nombre des membres de l'association a augmenté d'une façon réjouissante, surtout au printemps 1963, ce qui donne un surcroît de travail au caissier.

La course au jardin alpin de la Schynige Platte eut lieu sous la direction de M. Hans Itten. Ce fut un grand succès. Grâce à la générosité de notre grand ami, il fut possible de réintroduire dans le Parc la Dryade à huit pétales qui en avait été extirpée depuis plus de 50 ans.

Une soirée de projections et de film eut lieu le 20 mars 1963. Elle sera inoubliable. MM. F. Pauli, Fr. Gfeller et André Cachin s'y taillèrent une réputation qui n'a rien d'exagéré. Beaucoup de personnes durent s'en retourner faute de place. La reprise d'une telle séance est à envisager, éventuellement dans un village du Vallon.

La société d'ornithologie, soutenue à cette occasion par le comité du Parc, organisa une conférence sur la gent ailée, avec projection et audition de chants d'oiseaux. Ici aussi grand succès.

Un incendie se déclara aux Pontins, dans la Réserve de Savagnier. Il gagna le sous-sol et dura de mi-août à mi-novembre malgré l'intervention des pompiers. Les dégâts sont minimes.

Dès le XVIIe siècle, un oiseau, l'Ibis chevelu, a disparu d'Europe. Le jardin zoologique de Bâle a pu s'en procurer quelques exemplaires en provenance d'Afrique. Consulté, après l'intervention d'un journaliste, qui demandait au Parc de la Combe-Grède de tenter son acclimatation dans le Jura, le comité a jugé la chose impossible, les conditions étant inacceptables. L'affaire a été classée.

Une nouvelle entrevue des autorités cantonales, des PTT et du Parc a eu lieu à Chasseral pour tenter de résoudre la question des poteaux téléphoniques. Aucune solution définitive n'est intervenue.

L'école normale de Neuchâtel, l'université populaire du Jura, les apprentis de la F.O.M.H., ont visité le Parc, sous la conduite du Dr Krähenbühl. Chacun se déclara enchanté de cette initiation aux choses de la nature.

La colonie de chamois n'a pas trop souffert de l'hiver rigoureux et long. Plusieurs jeunes de l'année ont été constatés. Le garde-chasse cantonal assure avoir vu des hardes comptant jusqu'à 40 individus. Actuellement, on rencontre du chamois de la Combe-Biosse au Graben. Ils sont en parfaite santé. De la nourriture leur a été portée par plusieurs de nos membres, durant l'hiver.

Tous les membres de l'association ont reçu un « tiré à part » des actes de l'Emulation jurassienne intitulé : « Le parc jurassien de la Combe-Grède, Chasseral, historique, géologique et flore » richement illustré de magnifiques clichés en couleurs et rédigé par le Dr Krähenbühl. La commission du Prix Thurmann, institution scientifique jurassienne, délivra son prix 1963 à l'auteur éminent de cette étude. Cette distinction fait honneur à notre distingué vice-président. Tous les membres, bénéficiaires de ce savant travail, félicitent et remercient le docteur pour son œuvre.

Finances

L'état de la caisse est satisfaisant, grâce aux cotisations et subventions qui rentrent normalement. Il accuse une modeste augmentation de fortune. Les fonds recueillis sont utilisés parcimonieusement. Ils serviront à une nouvelle édition de la brochure-réclame ; en effet, les 10 000 exemplaires seront tantôt épuisés.

Les comptes vérifiés ont été trouvés parfaitement exacts.

Assemblée générale annuelle 1963

Elle tint ses assises au chalet du Fornel, propriété de l'Union chrétienne des jeunes gens de Saint-Imier. Elle fut précédée de l'excursion traditionnelle, itinéraire : Combe-Biosse - col Fornel et chalet. En cours de route, les botanistes purent herboriser et les observateurs voir les ébats d'un couple de chamois sur les pentes rocheuses de la Combe-Biosse ; puis plus loin ce fut une poule de Bruyère, grand Tétra, qui, de son vol lourd, s'enfuit d'une centaine de mètres.

L'assemblée se déroula en plein air.

Après avoir entendu les rapports présidentiels, l'assemblée vota à l'unanimité une résolution au Conseil d'Etat neuchâtelois pour le prier d'interdire la chasse au chamois dans la Combe-Biosse, déjà réserve de plantes.

Une nouvelle excursion fut décidée pour le samedi 13 juillet aux Etangs de Bonfol. Une vingtaine d'inscriptions ont été recueillies séance tenante.

M. André Cachin fut nommé membre du comité et M. Daniel Borle devint vérificateur, laissant son poste de suppléant à M. Imobersteg de La Chaux-de-Fonds.

M. Richard, délégué de la commission neuchâteloise pour la protection de la nature apporta le salut et les remerciements des autorités de son canton pour l'intérêt que notre Association porte aux choses de la nature.

Avenir

Les devoirs de la société pour le maintien, voire le développement de la Réserve ne laissent pas le comité indifférent. L'étude de la parcelle dite « forêt de Saint-Jean » sera poursuivie. Déjà le dénombrement en a été fait avec précision par les soins de la section forestière de l'Ecole polytechnique fédérale.

Un des buts constants est non seulement de protéger quelques plantes et des animaux rares, mais surtout de sauver un site unique du Jura, voir l'affaire des poteaux. Toujours et encore mettre en garde, provoquer la résistance et rappeler que cet héritage reçu de nos ancêtres : la libre nature inviolée, doit être transmis le mieux possible à nos descendants. Il s'agit là d'un devoir.

Nos paysages sont balafrés par les nouvelles voies de communication. Dégrader la nature dans son ensemble, c'est attenter à notre milieu vital, l'amoindrir, le dévaster.

Qui aime la montagne lui laisse ses fleurs.

La faîne du hêtre est l'espérance, l'arbre même qui recommence.

Le secrétaire : FLOTRON

Le président : W. SCHILD